

---

**NOTICE**  
**SUR LE SEDUM REPENS,**

PAR

**M. NESTLER,**

PROFESSEUR DE BOTANIQUE.

---

Sous le nom de *Sedum repens*, M. SCHLEICHER publia dans ses collections une espèce que M. DE CANDOLLE reconnut être nouvelle et qu'il décrivit le premier dans le Supplément à la Flore française, page 525, accompagnée de plusieurs synonymes, cités cependant avec doute.

Mon ami, M. le docteur MOUGEOT, de Bruyères, ayant découvert cette espèce le 18 Juillet 1829 sur les rochers des escarpemens septentrionaux du Hohneck dans les Vosges, et l'y ayant cueillie avec lui huit jours plus tard, j'ai pu comparer la description de M. DE CANDOLLE avec la plante vivante, et il ne m'est resté aucun doute sur l'espèce; mais il est plus difficile d'en fixer la synonymie, ce que je vais tâcher de faire dans cette notice.

Voici ces synonymes:

1.° *Sedum Guettardi*, VILLARS, *Delph.*, III, 678, t. 45; *exclus. synonym.*; rapporté par M. DE CANDOLLE, *Fl. fr.*, Suppl., p. 525, et *Prodrome*, III, p. 409. C'est le seul qui ne paraît pas douteux au savant professeur de Genève. Cependant la description de VILLARS et la note qui s'y rapporte paraissent ne point convenir au *S. repens*; car VILLARS dit : *foliis basi solutis, acutis*, tandis qu'elles sont *basi truncata* dans le *S. repens*, et il répète ce caractère encore dans la note précitée, en ajoutant que les pétales sont pointus et lancéolés, tandis que ceux du *S. repens* sont elliptiques et obtus.

G.

Ce *S. Guettardi*, cité aussi par Gmelin, *Flor. bad.*, II, p. 280, paraît plutôt devoir se rapporter comme synonyme au *S. anglicum*, HUDSON: cet avis est partagé par M. DE CANDOLLE, Prodr., III, p. 405.

Ayant cherché à me procurer ce *S. Guettardi* du Dauphiné même, je n'ai pu y réussir, et M. DE MIRIBEL, auquel je m'étais adressé à cet effet, m'a appris qu'il n'avait pu rencontrer cette espèce encore, dont VILLARS d'ailleurs n'indiquait aucune localité; qu'au surplus ce *S. Guettardi* ne se trouvait pas dans l'herbier de VILLARS, et que nulle part dans son Journal manuscrit, ni dans ses Livrets d'herborisations antérieures et postérieures à la publication de sa Flore, il ne parle de cette plante; circonstance très-remarquable, quand on sait avec quelle scrupuleuse exactitude il y décrivait les espèces les plus communes, telles que les *S. acre* et *album*. Comment VILLARS aurait-il omis de mentionner dans son Journal une plante nouvelle qu'il avait fait figurer, surtout quand ce Journal, suivant lui-même, renfermait les élémens d'un supplément à sa Flore? Aussi M. DE MIRIBEL pense que ce *S. Guettardi* ne se trouve point en Dauphiné.

2.<sup>o</sup> *Sedum annuum*, ALLIONI, *Fl. pedem.*, 1753?

Ne pouvant vérifier la figure des *Icon. Taurin.* citée par l'auteur, on ne peut juger de cette espèce qu'ALLIONI ne décrit point, que par la synonymie qu'il en donne. Or les deux synonymes de C. BAUHIN et de RAY, *Synops.*, appartiennent à un *Sedum* à fleurs blanches, et celui de C. BAUHIN même dit *floribus magnis albis*, il paraît donc quand ce synonyme, cité par ALLIONI, est plus que douteux et qu'il devra être supprimé pour le *S. repens*.

3.<sup>o</sup> *Sedum rubens*, HÆNKE, *Sudet.*? Je ne puis vérifier la description de l'auteur; mais les échantillons de *S. rubens* recueillis dans les Sudètes, et que m'a communiqués M. le professeur TREVIRANUS à Breslau, ne me laissent aucun doute sur l'identité de ce *Sedum* avec le *S. repens*.

D'après les lois d'antériorité admises en botanique, on ne devrait pas hésiter de conserver à cette espèce le nom de Hænke, s'il ne fallait prévenir une confusion de synonymie avec le *Crassula rubens*, L., qui fait aujourd'hui partie du genre *Sedum*.

Le *Sedum repens* pourra donc se caractériser par la phrase suivante:

*Caule adscendente, basi repente, ramoso, ramis sterilibus; foliis sparsis cylindricis, obtusis, basi solutis, truncatis; cyma pauciflora; petalis ovatis, calyce majoribus.*

*Sed. rubens*, HÆNKE, *Sudet.*, 114; *Sed. atratum*, β, DEC., *Fl. fr.*, 3615.

Ce *Sedum* m'a paru vivace; le jardinier qui l'a cueilli avec nous est du même avis.

G.

Faut-il faire mention encore de la phrase du Suppl., *Fl. pyr.*, p. 61, par laquelle M. DE LAPEYROUSE assure « que le *S. repens*, SCHLEICH., ne saurait obtenir un rang parmi les espèces. » Ce qu'il y a de certain, c'est que les échantillons que nous avons reçus des Pyrénées sont absolument semblables à ceux des Vosges et des Sudètes.

---

## EXPLICATION DES FIGURES.

### PLANCHE XI.

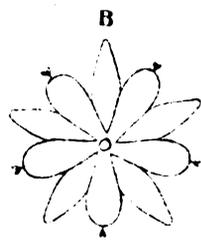
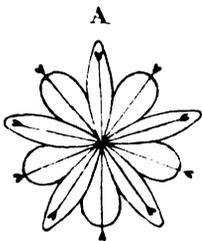
*NB.* Les lettres *italiques* indiquent les parties représentées de grandeur naturelle; les *majuscules*, celles grossies.

1. Plante de grandeur naturelle.
- a.* Fleur avant l'anthèse.
- b.* Fleur à l'état d'anthèse.
- c.* Fruit.
- A. Fleur vue par sa face interne.
- B. Fleur vue par sa face externe.
- C. Sommité d'un rameau stérile.
- D. Portion de tige garnie de feuilles.

---

G.





*SEDUM* — *repens*. Schleicher.